

# PanoRAMa

**Juillet 2020**

Après une reprise partielle du service le 11 mai, le RAM reprend son activité plus habituelle. Vous trouverez l'organisation du service, notre ouverture au public pour les rendez-vous, pour les animations collectives avec les dispositions nécessaires à son bon déroulement ; dispositions prises également pour l'accueil de Bleu Citron.

Vous trouverez les liens vers des plateformes ressources sur l'accueil et l'éveil des enfants particulier à cette période.

Toute l'équipe du Relais Assistants Maternels vous souhaite un bon été.

## **Ouverture du service RAM juillet/août**

- ✿ Le service RAM sera fermé au public du 3 au 14 août.
- ✿ En dehors de cette période, vous pouvez nous joindre par téléphone ou mail. N'hésitez pas à nous laisser votre message, nous vous rappellerons dans les meilleurs délais
- ✿ Les accueils physiques ont lieu uniquement sur rendez-vous, merci de nous contacter par téléphone afin de le fixer.

## **L'été du RAM**

### **Les animations proposées**

Les animatrices vous proposent tout le mois de juillet des accueils en matinée à la maison de l'enfant à Vizille.

Afin que ces accueils se passent dans de bonnes conditions et dans le souci de poursuivre les efforts pour contrer l'épidémie du coronavirus, le port du masque pour les adultes est obligatoire. Un lavage de mains des enfants et des adultes sera fait à l'arrivée et au départ de chacun. Les adultes veilleront à respecter la distanciation physique. Les locaux et le matériel seront désinfectés avant et après chaque accueil. Les accueils à l'extérieur seront privilégiés lorsque le temps de le permet.

Pour une meilleure organisation il est nécessaire de vous inscrire pour chaque activité :

- ✿ Mardi 7 juillet : l'eau dans tous ses états
- ✿ Vendredi 10 juillet : peinture
- ✿ Vendredi 17 juillet : histoires animées
- ✿ Mardi 21 juillet : expériences chimiques
- ✿ Vendredi 24 juillet : à la plage
- ✿ Mardi 28 juillet : je vide je remplis
- ✿ Vendredi 31 juillet : matinée au fil de l'eau

## ***Le RAM accueille une stagiaire***

Bonjour,

Je m'appelle Axelle et je termine ma première année de formation d'Éducateur de Jeunes Enfants (avec l'IFTS d'Echirrolles).

Après avoir fait un premier stage dans une crèche, je souhaitais effectuer celui-ci dans un RAM afin de découvrir une structure qui soit vraiment différente des structures petite enfance classiques, autant dans son fonctionnement que dans ses missions, d'information et d'accompagnement.



Mon stage au Relais a débuté pendant le confinement et se terminera le 27 novembre.

Je serai présente tous le mois de juillet et de septembre à novembre

J'ai hâte de continuer à apprendre aux côtés de l'équipe du RAM et de pouvoir vous rencontrer lors des prochains événements ou temps collectifs.

A bientôt!

## ***Proposition d'activité : les bulles de savon***

Recette de liquide bulle de savon :

- une bassine
- deux pailles
- de la ficelle
- l'eau savonneuse confectionnée avec :
  - 4 cuillères de produit vaisselle
  - 1 cuillère de sucre en poudre
  - 1 cuillère de Maïzena ou 2 cuillères de glycérine
  - 1 verre d'eau (environ 25 cl)
- Enfiler deux pailles sur la ficelle. Faire un nœud. Tenir les deux pailles dans vos mains et trempez dans la bassine d'eau savonneuse. Faites un mouvement ni trop rapide ni trop lent, pour faire passer de l'air dans la bulle ! Pour fermer la bulle faire un mouvement plus sec.



# Lieu d'accueil enfants parents, service du SJCEE



## REOUVERTURE DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS BLEUCITRON

L'espace d'accueil Bleu Citron ouvre à nouveau ses portes aux enfants et aux familles à la maison de l'enfant de Vizille, au 123 rue de la république, les lundis et jeudis de 9h à 11h30. Seulement 10 personnes maximum pourront être présentes et les gestes barrières seront appliqués très rigoureusement mais l'équipe de Bleu Citron se fait une joie de vous retrouver.



### HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

**LUNDI : 9H - 11H30**

MAISON DE L'ENFANT - 123 RUE DE LA REPUBLIQUE - 38220 VIZILLE

**JEUDI : 9H - 11H30**

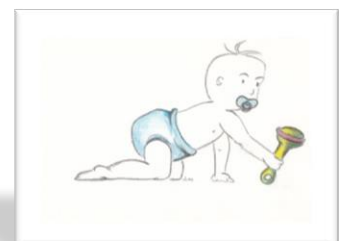
MAISON DE L'ENFANT - 123 RUE DE LA REPUBLIQUE - 38220 VIZILLE

SANS INSCRIPTION PREALABLE - ANONYME ET GRATUIT

Pour les enfants de la naissance à 4 ans accompagnés d'un parent (parents, grands-parents, futurs parents...) ou d'un assistant maternel.



CONTACT : 04 76 78 33 61  
Fermeture du service du 27 juillet au 30 août



## ***Le guichet unique***

Réunion d'information sur les différents modes d'accueil du territoire : **jeudi 27 août à 17h30**

Le Guichet Unique met en place des réunions d'information à destination des familles en recherche d'un mode d'accueil. Elles seront animées conjointement par une directrice de crèche du territoire et une animatrice du Relais Assistants Maternels.

L'objectif est de présenter les différentes possibilités qu'offrent le territoire du SICCE en terme d'accueil du jeune enfant : accueil individuel chez un assistant maternel, en maison d'assistants maternels ou au domicile des parents, accueil collectif en établissement public, associatif ou privé.

Les parents intéressés par l'accueil collectif pourront y retirer le dossier de pré-inscription qu'ils devront rendre lors d'un rendez-vous auprès du guichet unique.

Pour participer à ces réunions, une inscription est nécessaire auprès du Guichet Unique, contact par téléphone ou mail. Les personnes inscrites recevront une convocation avec le lieu.

Contacts Guichet unique : 04 76 78 89 09 puis touche 1 ou [guichetunique@lesicce.fr](mailto:guichetunique@lesicce.fr)

## ***Plateformes ressources***

### ***Les écrans***

La révolution numérique n'a pas épargné les familles. En quelques années seulement, les écrans ont envahi les chambres de nos enfants, petits et grands. Pas étonnant dès lors que la tablette soit le jouet le plus vendu et détrône la Barbie dans le cœur de nos chères têtes blondes !

Faut-il pour autant s'en inquiéter ? De nombreux experts alertent les parents sur une utilisation abusive qui ne serait pas sans risque pour le développement de nos enfants.

Mais quels sont réellement les dangers d'une surexposition aux écrans connectés ou à la télévision ? A quel moment faut-il s'alarmer ? Comment protéger nos enfants de possibles dérives ?

Le site ci-dessous propose un dossier complet sur le sujet

[https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1\\_3\\_ans/jeux/fiche.aspx?doc=ecrans-jeunes-enfants-television-ordinateur-tablette](https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/jeux/fiche.aspx?doc=ecrans-jeunes-enfants-television-ordinateur-tablette)

### ***Guide de la FEPEM***

La Fédération des Particuliers employeurs de France (FEPEM) propose un guide pour réussir la reprise de l'activité de votre salarié avec les bonnes précautions sanitaires.

<https://particulier-employeur.fr/deconfinement-reussir-la-reprise/>

## Synthèse du guide Covid-19 – Phase 3 de la levée du confinement – Modes d'accueil du jeune enfant du ministère des solidarités et de la santé

Afin de pouvoir maintenir l'épidémie sous contrôle, il est nécessaire de limiter les risques de contamination, en particulier entre adultes. La distanciation physique et le port du masque grand public lors des échanges entre adultes, le lavage fréquent et soigné des mains, un nettoyage régulier et attentif des locaux et des objets sont les premiers moyens de lutte contre le virus que chacun doit continuer à utiliser rigoureusement.

- Le maintien du masque reste obligatoire lors des rapports avec les parents, mais ne l'est plus lorsque vous êtes auprès des enfants. Pour les professionnels présentant un risque de formes graves de Covid-19, l'usage de masques à usage médical est obligatoire.
- Les parents sont autorisés à entrer de nouveau dans les lieux d'accueil dans le respect des consignes d'hygiène (ex. pas de chaussures), après un lavage des mains au savon et à l'eau ou avec une solution hydro alcoolique et en portant un masque grand public.
- Les exigences en matière de nettoyage sont également abaissées et reviennent pour l'essentiel aux protocoles de routine, avec les produits habituels cependant l'attention doit rester élevée. Nettoyer au minimum une fois par jour les sols et grandes surfaces avec les produits habituels ; Nettoyer et désinfecter régulièrement les petites surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et davantage si elles sont visiblement souillées.
- La distance physique d'un mètre entre les enfants pendant les siestes et les repas cesse d'être obligatoire. Au demeurant, et comme en temps normal, on veillera à éviter les échanges de nourriture et de boisson entre les enfants lors des repas et les échanges de tétines ou de doudous lors des siestes et au cours de la journée.
- Les regroupements d'enfants dans les crèches familiales et en Relais d'Assistants Maternels redeviennent possibles en veillant cependant autant que possible à constituer des groupes d'enfants d'une taille modeste (maximum 25 enfants).

### Ce qui perdure

- Les activités à l'extérieur restent recommandées, le matériel et les structures de jeux extérieurs sont nettoyés une fois par jour. Lorsque l'assistant maternel ne dispose pas d'un espace extérieur privatif, les sorties sont possibles et recommandées, dans le respect des consignes Vigipirate et des taux d'encadrement.
- Pendant toute la phase 3 de la levée du confinement, le port d'une tenue de travail ou d'une (sur)blouse, restant sur le lieu d'activité, est recommandé, avec un changement ou un lavage régulier. Il est recommandé d'aérer les locaux régulièrement.
- La possibilité d'extension exceptionnelle de l'agrément pour chaque assistant maternel à domicile est prolongée jusqu'au 30 septembre (ne s'applique pas pour les MAM) et les agréments expirant depuis le 12 mars sont prolongés jusqu'au 10 octobre afin d'en permettre le renouvellement sans rupture.



Relais Assistants Maternels du SICCE

☎ 04 76 78 89 09 puis touche 2

✉ ram@lesicce.fr

